

Communiqué de presse

Solution durable pour l'agence francophone de l'OSSM à La Neuveville

La Neuveville/Bienne, le 7 avril 2016

Le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) ont posé les bases d'une solution durable pour l'agence francophone de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM) à La Neuveville. Cette solution a été trouvée avec la Direction de la police et des affaires militaires (POM), en accord avec M. Hans-Jürg Käser, conseiller d'Etat en charge et Président du Conseil-exécutif.

Le CAF, le CJB et M. Käser partagent un objectif commun : assurer le maintien d'une solide agence francophone de l'OSSM dans le Jura bernois. La proposition sera faite d'inscrire cette agence francophone (créée en 2008) dans la Loi sur le statut particulier, pour assurer sa pérennité. M. Käser a donné son approbation à cette solution, qui nécessitera une modification législative dans le cadre du projet « statu quo plus ».

Nouveau chef de l'agence francophone

Le CAF et le CJB ont été consultés par la Direction de la police et des affaires militaires pour la nomination du chef ou de la cheffe de l'agence francophone de l'OSSM, qui succédera à M. Christian Brunner. En fonction depuis 2008, ce dernier prendra sa retraite en 2016. Ce poste est soumis à la participation politique du CAF et du CJB, qui ont approuvé la nomination de M. Martin Reber, responsable du Service du sport de l'OSSM à La Neuveville depuis 2009. Ce Biennois de 51 ans a travaillé pendant plusieurs années dans le Jura bernois, où il dispose d'un excellent réseau. Le CAF et le CJB ont demandé que le nouveau chef de l'agence francophone conserve le même statut hiérarchique que le titulaire actuel, en tant que chef de service.

Une directive cantonale de janvier 2000 ayant mis fin à la subdivision du canton de Berne en quatre commandements d'arrondissement, la fonction de commandant d'arrondissement (du Jura bernois et des autres arrondissements militaires) a été supprimée en même temps, même si elle a encore pu être portée ces dernières années. Ce changement répondait à la diminution des tâches militaires cantonales ces dernières décennies, au profit de la Confédération. Seul subsiste un commandant d'arrondissement du canton de Berne, qui fait le lien avec la Confédération et avec l'Armée suisse.

A l'avenir, le responsable des affaires militaires à l'agence francophone de l'OSSM sera également suppléant du commandant d'arrondissement du canton de Berne et il représentera le canton en Suisse romande et dans les contacts en français. Avec le soutien de M. Käser, le CAF et le CJB demanderont au Conseil-exécutif que le poste de suppléant du commandant d'arrondissement du canton de Berne soit ajouté à la liste des postes soumis à la participation politique du CAF et du CJB, dans l'Ordonnance sur le statut particulier.

Informations

- Lucas Bonadei, secrétaire général du CJB : 031 633 75 73
- David Gaffino, secrétaire général du CAF : 031 633 75 55